

MODULE ÉNERGIE : (DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE) -
SANS MENTION (arrêté du 16/06/2025) - FORMATION CONTINUE

DUREE 7 heures - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS

- Maintenir les compétences à jour :
 - Appliquer le cadre réglementaire
 - Réalisation d'un cas pratique sur le logiciel métier
 - Correction personnalisé pour identification des items à travailler
- Veille réglementaire des nouveautés techniques, législatives, réglementaires ou normatives ainsi que les bonnes pratiques professionnelles.

PÉDAGOGIE

- **MOYENS** FOAD
Plateforme LMS SPOT
Correction cas pratique par formateur
- **MATÉRIEL** Assistance en ligne : formateur compétent dans le domaine
Contact par mail uniquement: foadassistance@adi-formation.com
Réponse sous 24 heures ouvrés

VALIDATION

- **ÉVALUATION** Cas pratique sur logiciel métier
- **SANCTION VISÉE** Questionnaire à choix multiples (QCM) de 75 questions
Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM \geq 15,1/20
- **SUIVI** Attestation de formation conforme aux exigences de l'arrêté du 16 Juin 2025

PRÉ-REQUIS

- Langue française - Comprendre, lire et écrire
- Mathématiques - Notions de base
- Se référer aux pré-requis exigés pour le passage de la Certification
 - Être certifié dans le domaine (en tête de programme)

PUBLIC

- Personne détentrice de la certification DPE SANS MENTION